

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE ROXTON

216, rang Ste-Geneviève, Roxton Falls (Québec) J0H 1E0

Téléphone : (450) 548-2500 Téléc. : (450) 548-2412

Courriel : canrox@cooptel.qc.ca

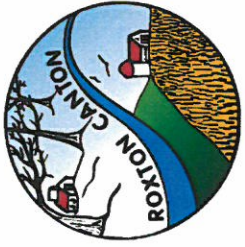
Le 16 octobre 2014

À l'attention de : M. Denis Lemelin

- ☐ Pour votre information
- ☐ Tel que demandé
- ☐ Donner suite
- ☐ Retourner avec vos commentaires
- ☐ M'appeler sur réception
- ☐ Pour votre approbation
- ☐ Pour signature
- ☒ Copie de résolution
- ☐ _____
- ☐ _____

Remarques : _____

De : Danyse Vienne
Pour la Municipalité du Canton de Roxton



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE ROXTON

216, rang Ste-Geneviève, Roxton Falls (Québec) J0H 1E0
Téléphone : (450) 548-2500 Téléc. : (450) 548-2412
Courriel : canrox@cooptel.qc.ca

Extrait du procès-verbal de la session ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton tenue le 6 octobre 2014.

À laquelle étaient présents :

Le maire : M. Stéphane Beauregard
Les conseillers : M. Marc Bachand
M. Conrad Daviau
Mme Diane Ferland
M. Bernard Bédard
M. François Légaré

Était absent : M. Stéphane Beauchemin

Est également présente, Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.
Tous formant quorum sous la présidence du maire.

141-10-2014 17.5 Sauvons Postes Canada - Non aux compressions

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en en réduisant la taille et en écourtant les heures d'ouverture;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination des milliers d'emplois dans les collectivités partout au pays;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Bernard Bédard
appuyé par M. François Légaré
et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

- Que la Municipalité du Canton de Roxton demande à la ministre responsable de Postes Canada que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;